

# Table des matières

I	Prése	ntation	3	
II	Appr	entissage	3	
Ш	Calendrier			
IV	/ Présentation des spécialités du réseau			
٧	Espa	ce orientation	5	
	V.1	Présentation	5	
	V.2	Première connexion à votre espace orientation	6	
	V.3	Connexions suivantes à votre espace orientation	8	
VI	Info	rmations complémentaires	9	
VII	Inte	erclassement	11	
VII	l Vœ	eux d'orientation	12	
	VIII.1	Spécialités accessibles	12	
	VIII.2	Etablissement des vœux d'orientation	12	
IX	Pério	odes d'orientation	15	
	IX.1	Première période d'orientation	15	
	IX.2	Deuxième période d'orientation	16	
	IX.3	Troisième période d'orientation	16	
	IX.4	Quatrième période d'orientation	17	
	IX.5	Cinquième période d'orientation	17	
Χ	Sport	tifs de haut niveau	19	
ΧI	Δrtis	etes de haut niveau	20	

# I Présentation

Si vous êtes élève de dernière année du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP), ce guide est destiné à vous aider dans la procédure d'accès au cycle ingénieur.

Si vous validez votre Parcours, vous avez un accès direct, et de droit, au cycle ingénieur, sous statut étudiant, d'une école du réseau Polytech : l'affectation dans ce cycle s'appuie sur vos souhaits (section VIII.2), votre classement réseau (section VIII) et prend en compte les places disponibles dans les spécialités qui vous sont accessibles (section VIII.1).

Cette affectation s'effectue selon une **procédure unifiée nationale commune**, après interclassement de tous les PeiP de dernière année. La procédure d'affectation est appelée **orientation**.

# II Apprentissage

**Attention**, la validation de votre Parcours ne vous donne pas un accès de droit aux formations en apprentissage mais en tant qu'élève de deuxième année du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech, toute candidature dans une formation en apprentissage du réseau sera traitée de façon spécifique. En effet, la phase d'étude du dossier sera automatiquement validée et vous accéderez ainsi aux phases suivantes du recrutement.

Les procédures et calendrier d'admission étant spécifiques à chaque formation en apprentissage, vous devez vous renseigner directement auprès des écoles concernées pour en prendre connaissance.

https://www.polytech-reseau.org/cycle-ingenieur-polytech-apprentissage-alternance

# III Calendrier

La procédure d'orientation des PeiP se déroule en plusieurs étapes suivant le calendrier ci-dessous. Chacune de ces étapes est détaillée dans la suite de ce guide.

CALENDRIER D'ORIENTATION DES PEIP				
Saisie des informations complémentaires (section VI)	entre le mercredi 15 janvier 2025 9h et le mardi 28 janvier 2025 17h			
Diffusion du classement national (section VII)	jeudi 27 mars 2025 14h			
Saisie des vœux d'orientation (section VIII.2)	entre le vendredi 28 mars 2025 14h et le mardi 6 mai 2025 17h			
Première période d'orientation (section IX.1)				
Publication	mercredi 28 mai 2025 à 14h			
Réponse	pour le lundi 30 juin 2025 17h au plus tard			
Deuxième période d'orientation (section IX.2)				
Publication	vendredi 4 juillet 2025 à 14h			
Réponse	pour le jeudi 10 juillet 2025 17h au plus tard			
Troisième période d'orientation (section IX.3)				
Publication	jeudi 17 juillet 2025 à 14h			
Réponse	pour le mardi 19 août 2025 17h au plus tard			
Quatrième période d'orientation (section IX.4)				
Publication	vendredi 22 août 2025 à 14h			
Réponse	pour le mardi 26 août 2025 17h au plus tard			
Cinquième période d'orientation (section IX.5)				
Publication	jeudi 28 août 2025 à 14h			
Réponse	pour le lundi $1^{\rm er}$ septembre 2025 17h au plus tard			
Rentrée en cycle ingénieur	mardi 2 septembre 2025			

### **REMARQUE**

La plupart de ces étapes sont à effectuer sur l'espace orientation présenté dans la section V de ce guide.

# IV Présentation des spécialités du réseau

Sur le site du réseau Polytech, vous trouverez des liens vers toutes les spécialités du réseau classées par domaine scientifique, des témoignages de diplômés ainsi que divers documents et liens utiles :

https://www.polytech-reseau.org/apres-le-peip

# V Espace orientation

#### V.1 Présentation

La procédure d'orientation PeiP s'effectue sur le site des admissions du réseau Polytech (Figure 1). En tant qu'élève de dernière année de PeiP, vous avez un espace qui vous est dédié sur ce site. Cet espace est votre **espace orientation**.



Figure 1 - Site des admissions du réseau Polytech

Le site étant prévu initialement pour gérer les admissions du réseau Polytech, certains des messages de ce site ne sont pas appropriés à la procédure d'orientation PeiP. Par exemple, sur la page d'accueil du site (Figure 1), sont indiquées des informations pour les candidats du concours Polytech sur Titres qui ne vous concernent donc pas.

### V.2 Première connexion à votre espace orientation

La procédure d'orientation débute par l'envoi d'un mail par le Service Orientation PeiP du réseau Polytech.

#### **REMARQUES**

- Le mail vous sera envoyé sur votre adresse mail officielle (adresse mail de votre établissement).
- Si vous n'avez pas reçu ce mail le mercredi 15 janvier 2025 9h, veuillez le signaler au responsable de votre Parcours ou à la scolarité de votre école.

Dans ce mail sont indiqués votre identifiant et le lien vous permettant d'effectuer votre première connexion à votre espace orientation. En cliquant sur ce lien, vous obtenez la page suivante :



Figure 2 - Première connexion au site d'orientation du réseau Polytech

Sur cette page, vous devez:

- accepter l'utilisation des cookies (bas de la page) et
- saisir deux fois le mot de passe que vous aurez choisi pour vous connecter par la suite à votre espace orientation.

Une fois ces opérations effectuées, vous accédez à la page d'accueil de votre espace (Figure 3) avec le message : "Votre état actuel est : INSCRIPTION RECEVABLE".



Figure 3 - Espace orientation

La barre située en haut à droite de chaque page, vous permet de naviguer dans votre espace. Par exemple, pour accéder à vos informations, vous devez sélectionner "Votre dossier" dans cette barre (Figures 4 et 5).

Dans la première partie de "Votre dossier" apparaissent les informations que vous devez compléter (identité et données complémentaires (Figure 4)) en utilisant les indications de la section VI. Dans la seconde partie, sont indiqués votre établissement et les spécialités du réseau qui vous sont accessibles (Figure 5).



Figure 4 - Dossier



Figure 5 - Dossier (suite)

# V.3 Connexions suivantes à votre espace orientation

Les connexions suivantes à votre espace orientation s'effectueront à partir de la page d'accueil du site des admissions du réseau Polytech (Figure 1) en saississant :

- l'identifiant qui vous a été envoyé dans le premier mail du Service Orientation PeiP du réseau Polytech et
- le mot de passe que vous avez saisi lors de votre première connexion (section V.2).

# VI Informations complémentaires

A partir du mercredi 15 janvier 2025 9h, vous aurez jusqu'au mardi 28 janvier 2025 17h pour compléter et valider votre identité et vos données complémentaires de la partie "Votre dossier" de votre espace orientation.

Pour compléter votre **identité**, vous devez cliquer sur le bouton "MODIFIER" apparaissant au niveau de la partie "IDENTITÉ" de "Votre dossier" (Figure 4).

Dans la fenêtre qui s'ouvre (Figure 6), vous devez renseigner toutes les informations suivies d'une étoile rouge puis cliquer sur le bouton "VALIDER".

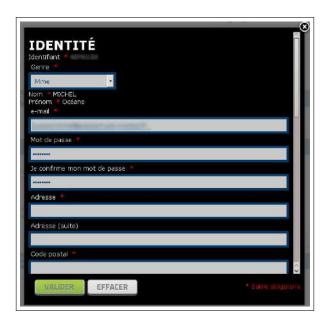


Figure 6 - Identité

Pour compléter vos **données complémentaires**, vous devez procéder de la même façon en cliquant sur le bouton "MODIFIER" apparaissant au niveau de la partie "DONNÉES COMPLÉMENTAIRES" de "Votre dossier" (Figure 4 puis Figure 7).



Figure 7 - Données complémentaires

Une fois ces informations complétées, les deux boutons d'alerte des parties "IDENTITÉ" et "DONNÉES COMPLÉMENTAIRES" disparaissent et un bouton "VALIDER" apparaît en bas de la page (Figure 8).



Figure 8 - Validation

#### **ATTENTION**

Vous devez absolument COCHER la case située à côté de ce bouton puis CLIQUER sur ce bouton.

Une fois les informations saisies validées, votre dossier passera dans l'état : "DOSSIER REVENU ÉCOLE, EN ATTENTE DE TRAITEMENT" (Figure 9).



Figure 9 - Fin de saisie

Après cette étape, vous n'aurez plus d'autre action à effectuer avant l'étape suivante de l'orientation qui débutera le vendredi 28 mars 2025 14h.

# VII Interclassement

L'orientation des PeiP s'effectue sur la base d'un interclassement de tous les élèves de dernière année de PeiP. Cet interclassement est élaboré en tenant compte des éléments ci-dessous.

#### **ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR L'INTERCLASSEMENT**

#### PeiP A et PeiP B

- Moyenne du bac
- Moyennes de première session des trois premiers semestres de PeiP
- Moyenne des modules spécifiques PeiP lorsque ces modules existent dans le Parcours
- Note d'appréciation fixée par l'école

#### PeiP D

- Moyenne du bac
- Moyennes et classements des cinq premiers semestres de PeiP
- Moyenne des modules spécifiques PeiP lorsque ces modules existent dans le Parcours
- Note d'appréciation fixée par l'école

A partir de ces éléments une note est calculée. Les notes des différentes écoles sont ensuite harmonisées afin de lisser les spécificités pédagogiques des différents parcours du réseau Polytech.

Trois classements sont ensuite établis :

- un classement des PeiP A.
- un classement des PeiP B,
- un classement des PeiP D.

Vous recevrez par mail, le jeudi 27 mars 2025 14h, votre classement réseau pour chaque spécialité qui vous est accessible.

# VIII Vœux d'orientation

### VIII.1 Spécialités accessibles

Vous devez établir entre le vendredi 28 mars 2025 14h et le mardi 6 mai 2025 17h la liste ordonnée, par ordre de préférence, des spécialités du réseau Polytech dans lesquelles vous souhaitez effectuer votre cursus ingénieur.

Vous ne pouvez choisir que des spécialités raisonnablement accessibles à votre Parcours. Ces spécialités ont été déterminées par le réseau Polytech et sont consultables dans la partie "Votre dossier" de votre espace orientation (Figure 10). Ces spécialités sont classées par domaine scientifique.



Figure 10 - Spécialités accessibles

#### **REMARQUE PeiP D**

Les spécialités accessibles aux PeiP D sont déterminées en fonction du BUT suivi.

Les descriptions des spécialités du réseau Polytech sont consultables sur le site du réseau Polytech:

http://www.polytech-reseau.org

#### VIII.2 Etablissement des vœux d'orientation

Le jeudi 27 mars 2025 à 14h, le Service Orientation PeiP du réseau Polytech vous enverra un mail vous informant du début de la saisie de votre liste ordonnée des spécialités dans lesquelles vous souhaitez effectuer votre cursus ingénieur.

Pour établir cette liste, vous devez commencer par vous connecter à votre espace orientation. Une fois connecté, votre dossier sera dans l'état : "ADMISSIBLE ENTRETIEN" (Figure 11). Ce message ne vous concerne pas puisque vous n'avez pas d'entretien à passer mais il vous indique que vous pouvez procéder à la saisie de vos vœux d'orientation.

Vous avez ensuite deux possibilités pour accéder à la saisie de la liste de vos choix d'orientation :

• Soit en cliquant sur le lien "(re)Faire vos choix de Spécialités écoles" de la page d'accueil de votre espace orientation (Figure 11),



Figure 11 - Saisie des vœux d'orientation ouverte

• Soit en cliquant sur le bouton "MODIFIER" de la partie "VOTRE LISTE DE CHOIX" de la page "Votre dossier" de votre espace orientation (Figure 12).



Figure 12 - Accès saisie des vœux d'orientation

Vous devez ensuite établir une liste ordonnée, par ordre de préférence, de 8 à 10 spécialités dans lesquelles vous souhaitez effectuer votre cursus ingénieur puis cliquer sur le bouton "VALIDER" (Figure 13).



Figure 13 - Fin de saisie

#### **REMARQUES**

- Attention, contrairement à la plateforme Parcoursup, votre liste de vœux est ordonnée et l'ordre de vos vœux est primordial (cf section IX).
- Pour éviter toute difficulté dans votre orientation (telle qu'une absence de proposition), il est indispensable que vous classiez des spécialités d'au moins deux domaines différents.
- Une fois la phase d'établissement des vœux terminée, c'est-à-dire le mardi 6 mai 2025 17h, il ne se sera pas possible de supprimer un vœu ou de démissionner d'un vœu même au cours des périodes d'orientation. Par conséquent, vous ne devez classer que des spécialités qui vous intéressent.

Une fois votre liste établie, celle-ci sera visible dans la partie "VOTRE LISTE DE CHOIX" de la page "Votre dossier" (Figure 14). Vous pouvez modifier cette liste jusqu'au mardi 6 mai 2025 17h inclus.



Figure 14 - Liste de vœux

# IX Périodes d'orientation

La phase finale de l'orientation est constituée de quatres périodes d'orientation.

Vous ne pouvez avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission par période d'orientation. Cette proposition est la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre de vos vœux (section VIII.2),
- de votre classement (section VII),
- du nombre de places offertes par chaque spécialité du réseau.

**Attention**, en cas de proposition d'orientation dans une spécialité, toutes les spécialités de priorité inférieure dans votre liste de vœux ne seront plus proposées. Vous ne pouvez donc plus prétendre à ces spécialités.

Il va de soi que toute proposition d'orientation qui vous sera faite le sera "sous réserve de la validation de votre Parcours".

### IX.1 Première période d'orientation

La première période d'orientation débute le mercredi 28 mai 2025 à 14h. Vous serez informé par mail et sur votre espace orientation de votre situation pour cette période :

- Soit une proposition d'orientation vous sera faite,
- Soit vous serez en liste complémentaire sur l'ensemble de vos vœux.

Si une proposition d'orientation vous est faite, vous devez répondre sur votre espace orientation à cette proposition avant le lundi 30 juin 2025 17h. Vous avez le choix entre l'une des trois réponses suivantes :

#### RÉPONSES À LA PROPOSITION D'ORIENTATION

- Oui déf. : Vous acceptez définitivement la spécialité qui vous est proposée. Aucune autre spécialité ne vous sera proposée par la suite.
- Oui mais: Vous acceptez temporairement la spécialité qui vous est proposée mais vous espérez obtenir une meilleure proposition lors de la période suivante.
- Démission : Vous démissionnez définitivement du réseau Polytech.
  Vous n'aurez alors plus aucune proposition d'orientation dans le réseau Polytech.

Si aucune proposition d'orientation ne vous est faite, vous n'avez rien à faire, excepté si vous souhaitez **démissionner définitivement** du réseau Polytech.

Si vous êtes classé en liste complémentaire sur une des spécialités que vous avez classées, il sera indiqué sur votre espace orientation votre position sur la liste complémentaire de cette spécialité.

#### **REMARQUES**

- Il vous est impossible de supprimer un vœu ou de démissionner d'un vœu.
- Si une proposition d'orientation vous est faite et que vous ne répondez pas à cette proposition dans les délais impartis, vous serez considéré comme **démissionnaire du réseau Polytech**.

#### IX.2 Deuxième période d'orientation

La deuxième période d'orientation débute le vendredi 4 juillet 2025 à 14h. Cette période ne concerne pas les élèves ayant accepté définitivement la proposition d'orientation qui leur a été faite lors de la première période.

Si une proposition d'orientation vous est faite, vous devez répondre sur votre espace orientation à cette proposition avant le jeudi 10 juillet 2025 17h. Vous avez le choix entre l'une des trois réponses suivantes :

#### **RÉPONSES À LA PROPOSITION D'ORIENTATION**

- Oui déf. : Vous acceptez définitivement la spécialité qui vous est proposée. Aucune autre spécialité ne vous sera proposée par la suite.
- Oui mais : Vous acceptez temporairement la spécialité qui vous est proposée mais vous espérez obtenir une meilleure proposition lors de la période suivante.
- Démission : Vous démissionnez définitivement du réseau Polytech.
  Vous n'aurez alors plus aucune proposition d'orientation dans le réseau Polytech.

Si vous êtes classé en liste complémentaire sur une des spécialités que vous avez classées, il sera indiqué sur votre espace orientation votre position sur la liste complémentaire de cette spécialité.

#### **REMARQUES**

- Il vous est impossible de supprimer un vœu ou de démissionner d'un vœu.
- Si une proposition d'orientation vous est faite et que vous ne répondez pas à cette proposition dans les délais impartis, vous serez considéré comme **démissionnaire du réseau Polytech**.

### IX.3 Troisième période d'orientation

La troisième période d'orientation débute le jeudi 17 juillet 2025 à 14h. Cette période ne concerne pas les élèves ayant accepté définitivement la proposition d'orientation qui leur a été faite soit lors de la première période, soit lors de la deuxième période. Une proposition d'orientation sera faite à tous les élèves concernés par cette période.

Vous devez répondre sur votre espace orientation à la proposition d'orientation qui vous est faite avant le mardi 19 août 2025 17h. Vous avez le choix entre l'une des trois réponses suivantes :

#### RÉPONSES À LA PROPOSITION D'ORIENTATION

- Oui déf. : Vous acceptez définitivement la spécialité qui vous est proposée. Aucune autre spécialité ne vous sera proposée par la suite.
- Oui mais : Vous acceptez temporairement la spécialité qui vous est proposée mais vous espérez obtenir une meilleure proposition lors de la période suivante.
- Démission : Vous démissionnez définitivement du réseau Polytech.
  Vous n'aurez alors plus aucune proposition d'orientation dans le réseau Polytech.

Si vous êtes classé en liste complémentaire sur une des spécialités que vous avez classées, il sera indiqué sur votre espace orientation votre position sur la liste complémentaire de cette spécialité.

#### **REMARQUES**

- Il vous est impossible de supprimer un vœu ou de démissionner d'un vœu.
- Si vous ne répondez pas à la proposition d'orientation qui vous est faite dans les délais impartis, vous serez considéré comme **démissionnaire du réseau Polytech**.

#### IX.4 Quatrième période d'orientation

La quatrième période d'orientation débute le vendredi 22 août 2025 à 14h. Cette période ne concerne pas les élèves ayant accepté définitivement la proposition d'orientation qui leur a été faite lors d'une des trois premières périodes.

Vous devez répondre sur votre espace orientation à la proposition d'orientation qui vous est faite pour le mardi 26 août 2025 17h. Vous avez le choix entre l'une des trois réponses suivantes :

#### **RÉPONSES À LA PROPOSITION D'ORIENTATION**

- Oui déf. : Vous acceptez définitivement la spécialité qui vous est proposée. Aucune autre spécialité ne vous sera proposée par la suite.
- Oui mais: Vous acceptez temporairement la spécialité qui vous est proposée mais vous espérez obtenir une meilleure proposition lors de la période suivante.
- Démission : Vous démissionnez définitivement du réseau Polytech.
  Vous n'aurez alors plus aucune proposition d'orientation dans le réseau Polytech.

Si vous êtes classé en liste complémentaire sur une des spécialités que vous avez classées, il sera indiqué sur votre espace orientation votre position sur la liste complémentaire de cette spécialité.

#### **REMARQUES**

- Il vous est impossible de supprimer un vœu ou de démissionner d'un vœu.
- Si vous ne répondez pas à la proposition d'orientation qui vous est faite dans les délais impartis, vous serez considéré comme **démissionnaire du réseau Polytech**.

#### IX.5 Cinquième période d'orientation

La cinquième et dernière période d'orientation débute le jeudi 28 août 2025 à 14h. Cette période ne concerne pas les élèves ayant accepté définitivement la proposition d'orientation qui leur a été faite lors d'une des guatre premières périodes.

Vous devez répondre sur votre espace orientation à la proposition d'orientation qui vous est faite pour le lundi  $1^{er}$  septembre 2025 17h. Vous avez le choix entre l'une des deux réponses suivantes :

#### **RÉPONSES À LA PROPOSITION D'ORIENTATION**

- Oui déf. : Vous acceptez définitivement la spécialité qui vous est proposée.
- Démission : Vous démissionnez définitivement du réseau Polytech.
  Vous n'aurez alors plus aucune proposition d'orientation dans le réseau Polytech.

# **REMARQUE**

Lors de la dernière période d'orientation, la réponse **Oui mais** est impossible et il n'y a plus de liste complémentaire.

# X Sportifs de haut niveau

Le réseau Polytech propose une orientation en cycle ingénieur spécifique aux élèves en deuxième année du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech ayant le statut de sportif de haut niveau.

Si vous êtes dans cette situation et souhaitez effectuer votre cycle ingénieur avec ce statut, le réseau Polytech propose de vous accompagner pour vous orienter dans une école du réseau où vous pourrez poursuivre votre projet sportif.

Pour bénéficier de cet accompagnement, vous devez :

- le signaler en envoyant un mail à la cellule Sportifs de Haut Niveau du réseau Polytech pour le mardi 28 janvier 2025 au plus tard (avostti.sahn@polytech-reseau.org),
- effectuer, en respectant les dates du calendrier d'orientation (section III), les saisies de vos données complémentaires (section VI) et de votre liste ordonnée des spécialités dans lesquelles vous souhaitez effectuer votre cursus ingénieur (section VIII.2) sur votre espace orientation.

La cellule Sportifs de Haut Niveau vous transmettra un dossier dans lequel vous présenterez votre double projet sport-études. Après étude de ce projet, la cellule vous informera de sa décision :

- En cas de validation de votre projet, vous bénéficierez d'une orientation spécifique ne tenant pas compte de votre interclassement (section VII).
- En cas de non validation de votre projet, vous suivrez la procédure d'orientation classique.

# XI Artistes de haut niveau

Le réseau Polytech propose une orientation en cycle ingénieur spécifique aux élèves en deuxième année du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech ayant le statut d'artiste de haut niveau de l'université ou du réseau Polytech.

Si vous êtes dans cette situation et souhaitez effectuer votre cycle ingénieur avec ce statut, le réseau Polytech propose de vous accompagner pour vous orienter dans une école du réseau où vous pourrez poursuivre votre projet artistique.

Pour bénéficier de cet accompagnement, vous devez :

- le signaler en envoyant un mail à la cellule Artistes de Haut Niveau du réseau Polytech pour le mardi 28 janvier 2025 au plus tard (avostti.sahn@polytech-reseau.org),
- effectuer, en respectant les dates du calendrier d'orientation (section III), les saisies de vos données complémentaires (section VI) et de votre liste ordonnée des spécialités dans lesquelles vous souhaitez effectuer votre cursus ingénieur (section VIII.2) sur votre espace orientation.

La cellule Artistes de Haut Niveau vous transmettra un dossier dans lequel vous présenterez votre double projet art-études. Après étude de ce projet, la cellule vous informera de sa décision :

- En cas de validation de votre projet, vous bénéficierez d'une orientation spécifique ne tenant pas compte de votre interclassement (section VII).
- En cas de non validation de votre projet, vous suivrez la procédure d'orientation classique.





#### **Polytech Angers**

#### Polytech Annecy-Chambéry

#### **Polytech Clermont**

#### Polytech Grenoble

# Polytech Dijon

#### Polytech Lille

#### Polytech Lyon

#### Polytech Marseille

#### Polytech Montpellier

#### **Polytech Nancy**

### **Polytech Nantes**

### **Polytech Nice Sophia**

### Polytech Orléans

#### **Polytech Paris-Saclay**

#### **Polytech Sorbonne**

#### **Polytech Tours**

#### **ENSIBS**

ensibs.univ-ubs.fr/

#### **ENSIM**

#### **ESIROI**

#### ISEL

isel.univ-lehavre.fr

la Fondation partenariale contact@polytech-reseau.org (Service admissions)



回路域回









POLYTECH-RESEAU.ORG